

CONVOCATION - Session 2024

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DE LA DIGITALISATION ET DES SPORTS
SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE

**HORTICULTEUR-TRICE CFC
OPTION PLANTES VIVACES - HIVER**

Chef-expert :

Monsieur Laurent OPPLIGER
Chemin des Griottes 8, 2063 Saules
Portable 078 639 86 83
E-mail : Loppliger7@gmail.com

Mardi 12 mars 2024 dès 10h00	EXAMEN PRATIQUE 1^{ère} PARTIE Selon planning annexé
Pépinière d'Agnens Route de Delley 1566 St-Aubin (FR)	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• CHOFFAT Alexis• SPYCHER Noémi• GAY VÖLLMY Sophie• SUTTER Anina

Équipement à prendre :

- vos habits de travail
- crayon, couteau, repiquoir, sécateur.

Le matériel doit être propre et en bon état.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Le-la candidat-e sera informé-e de la réussite ou éventuellement de l'échec de son examen au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification. La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toute réserve, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s neuchâtelois-es ayant réussi leur examen peut être consultée en tout temps sur le site : www.ne.ch/examens

CEREMONIE DE REMISE DE TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Santé – Arts – Nature

Annexes

- planning examen
- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s
- aux membres de la CEFA
- au CPNE-TN
- aux SFP FR, GE et VD